

LA LETTRE D'INFO DU SYTRAIVAL #8

LE TRI DU PAPIER

Dégradation de la qualité

Depuis quelques années, nous observons une dégradation de la qualité du papier au SYTRAIVAL. Nous retrouvons de plus en plus de cartons, de cartonnets, de krafts, de plastique, ..., ce qui gêne le recyclage de cette matière.

Comment tri-t-on le papier sur le territoire du SYTRAIVAL ?

Selon où l'on habite sur le secteur du SYTRAIVAL, le papier se tri de différentes manières. Deux façons existent :

Le papier seul en Point d'Apport Volontaire (PAV) :

Collectivités concernées : CCSB, COR, CCBPD, CCDSV, SMIDOM VS, SIRTOM VG et une partie de l'AVB (ancienne CCBNM).

Fonctionnement : Les usagers trient le papier séparément et le déposent dans la colonne bleue au PAV.

Le papier en multimatériaux :

Collectivités concernées : CCPA, une partie de l'AVB (anciennes CAVIL et CCBV) et la commune de St Georges de Reneins.

Fonctionnement : Les usagers jettent le papier avec les autres matières (sauf verre) dans les poubelles à couvercle jaune ou dans les sacs jaunes ou dans les colonnes jaunes...

Pour plus de renseignements RDV sur notre page web : www.sytraival.com/collecte-selective

Quel papier puis-je jeter au tri ?

Seul le papier graphique, papier servant à la diffusion d'information et à l'écriture, peut se jeter au tri. On retrouvera les journaux, les revues, les publicités, le papier d'imprimerie, le courrier, ... Il est inutile de le déchirer ou de le froisser.

Attention aux faux amis et aux pièges !

- Les papiers peints, les photos, les autocollants ont subi des traitements chimiques les rendant impropres au recyclage.
- Les papiers d'hygiène (mouchoirs, papier toilette, serviettes en papier, ...) et les papiers en contact avec la nourriture sont à jeter dans la poubelle dédiée aux ordures ménagères.
- Le papier kraft est à bannir de la colonne bleue.



ZOOM SUR...

Le papier en PAV (Point d'Apport Volontaire)

Une fois collecté, le papier déposé dans la colonne bleue en PAV part directement à la papeterie Norskeskog dans les Vosges (88), afin d'être recyclé en papier pour les journaux... Ce procédé évite de faire passer cette matière par un centre de tri et évite ainsi un surcoût de 210€/tonne. Pour que ce système fonctionne, le tri à la source doit être fait correctement par l'utilisateur. Seul le papier graphique doit se retrouver dans cette colonne.

Malheureusement, aujourd'hui, la qualité se dégrade et nous retrouvons beaucoup d'indésirables. Cette dégradation gêne le processus de recyclage et génère une perte financière dû à des décotes sur les recettes matières.

Si le flux papier continue de se dégrader, la papeterie refusera les camions. Nous serons donc dans l'obligation de faire passer cette matière par un centre de tri et les coûts augmenteront pour la collectivité et les usagers. En 2020 une tonne de papier nous **rapporte** 34€ soit pour 5 022 tonnes de papier recyclé 170 748€. Si nous devions passer par un centre de tri une tonne de papier **coûterait** 151€ soit pour 5 022 tonnes recyclés 758 322€.

Donc attention, dans la colonne bleue en PAV, il ne faut jeter que le papier graphique. **Il est interdit d'y déposer du carton, de la cartonnelle, du kraft (sacs de course, ...).**



LE SYTRAIVAL RENOUVELLE SA CONFIANCE À DALKIA WASTENERGY

Signature du nouveau contrat d'exploitation de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Villefranche sur Saône



Le 2 décembre 2019, le nouveau contrat d'optimisation et d'exploitation de l'UVE de Villefranche sur Saône était signé entre M Chemarin, Président du SYTRAIVAL et M De Montlivault, Directeur général de Dalkia Wastenergy. Ce contrat de 10 ans prévoit l'exploitation de l'usine mais également d'importants travaux de modernisation.

Ces travaux débuteront fin 2020 et permettront de moderniser les équipements, d'améliorer les performances de l'UVE et l'accueil des visiteurs.

FOCUS SUR...

L'extension des consignes de tri plastique

L'extension des consignes de tri plastique consiste à permettre aux habitants de jeter tous les emballages en plastique au tri d'ici 2022. Actuellement sur le territoire du SYTRAIVAL seuls les flacons et les bouteilles se mettent dans les contenants de tri. Il était prévu que nous passions à l'extension en 2020. Malheureusement en juillet 2019, le centre de tri Nicollin à St Fons (69) avec qui nous travaillons a brûlé. Aujourd'hui les déchets issus de la collecte sélective sont triés au centre de tri SUEZ à Firminy (42). Ce dernier n'a pas les machines adaptées à l'extension des consignes de tri plastique ce qui nous oblige à reporter le projet.

Alors attention, car même si nos voisins Lyonnais trient tous les emballages en plastique, chez nous, le territoire du SYTRAIVAL, seul les flacons et les bouteilles en plastique se mettent dans le bac jaune, le sac jaune ou la colonne jaune. Mettre tous les emballages en plastique dans le tri augmente les refus de tri et a un coût pour la collectivité et les usagers de 600€/tonne.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Bienvenue à Elodie

Depuis novembre 2020, une nouvelle ambassadrice de tri a rejoint l'équipe du SYTRAIVAL. Bienvenue à Elodie BROCHUD. Son rôle principal est de sensibiliser les enfants dans les écoles à la réduction des déchets, au tri, ... Vous la retrouverez également sur notre stands lors de manifestations, de réunion, ...

